

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE SAINT-CHINIAN**

**PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 21340245600015

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES CAPESTANG

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voqué par nature**

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (6)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes (7)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

34245	COMMUNE DE SAINT-CHINIAN	BUDGET 2019
-------	--------------------------	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 753
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Sud Hérault	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II** - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont :**

- budgétaires (délibération n° ..... du ).

**IV** - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

**V - Le présent budget a été voté :**

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 937 326,17	1 922 845,10
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		14 481,07
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		1 937 326,17	1 937 326,17

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	691 671,24	1 028 565,50
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	336 894,26	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		1 028 565,50	1 028 565,50

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		2 965 891,67	2 965 891,67
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	543 171,00		423 500,00	423 500,00	423 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 033 955,00		965 455,00	965 455,00	965 455,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	190 210,89		177 254,86	177 254,86	177 254,86
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 767 336,89</b>		<b>1 566 209,86</b>	<b>1 566 209,86</b>	<b>1 566 209,86</b>
66	Charges financières	38 328,31		31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	7 103,11				
67	Charges exceptionnelles	1 000,00				
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 813 768,31</b>		<b>1 597 209,86</b>	<b>1 597 209,86</b>	<b>1 597 209,86</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	379 208,34		340 116,31	340 116,31	340 116,31
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	37 807,46				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>417 015,80</b>		<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 230 784,11</b>		<b>1 937 326,17</b>	<b>1 937 326,17</b>	<b>1 937 326,17</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****1 937 326,17****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES	130 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	96 133,00		75 633,00	75 633,00	75 633,00
73	Impôts et taxes	1 082 426,00		1 065 512,10	1 065 512,10	1 065 512,10
74	Dotations, subventions de participations	671 514,19		609 700,00	609 700,00	609 700,00
75	Autres produits de gestion courante	107 000,00		107 000,00	107 000,00	107 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>2 087 073,19</b>		<b>1 907 845,10</b>	<b>1 907 845,10</b>	<b>1 907 845,10</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	20 427,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 107 500,19</b>		<b>1 922 845,10</b>	<b>1 922 845,10</b>	<b>1 922 845,10</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>2 107 500,19</b>		<b>1 922 845,10</b>	<b>1 922 845,10</b>	<b>1 922 845,10</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****1 937 326,17****Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>340 116,31</b>
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 810,00		31 660,00	31 660,00	31 660,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	823 492,83		398 516,91	398 516,91	398 516,91
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>871 302,83</b>		<b>430 176,91</b>	<b>430 176,91</b>	<b>430 176,91</b>
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	299 000,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues	60 701,00		6 494,33	6 494,33	6 494,33
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>359 701,00</b>		<b>261 494,33</b>	<b>261 494,33</b>	<b>261 494,33</b>
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 231 003,83</b>		<b>691 671,24</b>	<b>691 671,24</b>	<b>691 671,24</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 231 003,83</b>		<b>691 671,24</b>	<b>691 671,24</b>	<b>691 671,24</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 336 894,26

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 028 565,50

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (1)	Restes à réaliser (2018 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	200 000,00		200 449,19	200 449,19	200 449,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	345 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>545 000,00</b>		<b>510 449,19</b>	<b>510 449,19</b>	<b>510 449,19</b>
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	54 661,15		54 000,00	54 000,00	54 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	695 000,76		100 000,00	100 000,00	100 000,00
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>849 661,91</b>		<b>178 000,00</b>	<b>178 000,00</b>	<b>178 000,00</b>
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 394 661,91</b>		<b>688 449,19</b>	<b>688 449,19</b>	<b>688 449,19</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	367 901,60		340 116,31	340 116,31	340 116,31
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	4 653,54				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>372 555,14</b>		<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 767 217,05</b>		<b>1 028 565,50</b>	<b>1 028 565,50</b>	<b>1 028 565,50</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 028 565,50

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

340 116,31

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	423 500,00		423 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	965 455,00		965 455,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	177 254,86		177 254,86
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	31 000,00		31 000,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		340 116,31	340 116,31
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 597 209,86</b>	<b>340 116,31</b>	<b>1 937 326,17</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 937 326,17</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	255 000,00		255 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	31 660,00		31 660,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	398 516,91		398 516,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	6 494,33		6 494,33
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>691 671,24</b>		<b>691 671,24</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>336 894,26</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 028 565,50</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	75 633,00		75 633,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 065 512,10		1 065 512,10
74	Dotations, subventions de participations	609 700,00		609 700,00
75	Autres produits de gestion courante	107 000,00		107 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	15 000,00		15 000,00
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 922 845,10</b>		<b>1 922 845,10</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	14 481,07
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 937 326,17
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	54 000,00		54 000,00
13	Subventions d'investissement	200 449,19		200 449,19
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	310 000,00		310 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		340 116,31	340 116,31
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 000,00		24 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>588 449,19</b>	<b>340 116,31</b>	<b>928 565,50</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	100 000,00
-----------------------------------	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 028 565,50
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	543 171,00	423 500,00	423 500,00
60	Achats & variation des stocks	190 953,00	144 050,00	144 050,00
60611	Eau et assainissement	22 700,00	18 000,00	18 000,00
60612	Énergie-Électricité	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	26 000,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	5 100,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	4 519,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	150,00	150,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	54 793,00	34 000,00	34 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 568,00	22 000,00	22 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	2 725,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	10 500,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 841,00	3 600,00	3 600,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	8 800,00	8 800,00
61	Services extérieurs	209 948,00	174 200,00	174 200,00
611	Contrats de prestations de services	92 200,00	88 000,00	88 000,00
6135	Locations mobilières	20 948,00	21 000,00	21 000,00
61521	Terrains	1 000,00		
61522	Bâtiments	25 000,00	20 500,00	20 500,00
615221	Bâtiments publics	24 000,00	20 000,00	20 000,00
615228	Autres bâtiments	1 000,00	500,00	500,00
61523	Voies et réseaux	22 000,00	9 300,00	9 300,00
615231	Voiries	12 000,00	9 300,00	9 300,00
615232	Réseaux	10 000,00		
61551	Matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	14 000,00	14 000,00
616	Primes d'assurance	11 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	11 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Études et recherches	11 000,00		
6182	Documentation générale et technique	500,00	400,00	400,00
6188	Autres frais divers	300,00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	37 200,00	12 900,00	12 900,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	200,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	24 000,00	9 300,00	9 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 500,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	4 500,00		
6231	Annonces et insertions	1 617,00	700,00	700,00
6232	Fêtes et cérémonies	49 053,00	52 600,00	52 600,00
6237	Publications	3 150,00	2 500,00	2 500,00
6248	Divers	500,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 950,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	900,00	900,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 550,00	2 900,00	2 900,00
6288	Autres services extérieurs	15 500,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	6 500,00	8 000,00	8 000,00
63513	Autres impôts locaux		1 000,00	1 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	950,00	950,00	950,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	4 500,00	3 800,00	3 800,00
6378	Autres taxes & redevances		800,00	800,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	1 033 955,00	965 455,00	965 455,00
6218	Autre personnel extérieur	29 000,00	12 000,00	12 000,00
6331	Versement de transport	1 500,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	8 560,00	8 700,00	8 700,00
64	Charges de personnel	991 895,00	941 755,00	941 755,00
641	Rémunérations du personnel	675 368,00	647 000,00	647 000,00
6411	Personnel titulaire	476 000,00	460 000,00	460 000,00
6413	Personnel non titulaire	199 368,00	187 000,00	187 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	122 000,00	123 200,00	123 200,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	149 832,00	135 000,00	135 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 500,00	9 255,00	9 255,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	29 000,00	25 600,00	25 600,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 937,00		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6483	Cessation progressive d'activité	58,00		
64831	Indemnités aux agents	58,00		
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	190 210,89	177 254,86	177 254,86
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	864,00	1 700,00	1 700,00
6531	Indemnités	78 000,00	78 000,00	78 000,00
6532	Frais de mission	750,00	750,00	750,00
6533	Cotisations de retraite	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6535	Formation	780,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 278,83		
6542	Créances éteintes	4 718,06		
6553	Service d'incendie	48 300,00	49 104,86	49 104,86
6554	Contributions aux organismes de regroupement	1 500,00	1 200,00	1 200,00
65548	Autres contributions	1 500,00	1 200,00	1 200,00
657348	Autres communes	320,00		
657362	ACTIONS SOCIALES	2 000,00	800,00	800,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	46 000,00	39 000,00	39 000,00
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	1 767 336,89	1 566 209,86	1 566 209,86

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	38 328,31	31 000,00	31 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 518,31	31 000,00	31 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	1 500,00		
6688	Autres	310,00		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	1 000,00		
6714	Bourses et prix	1 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>	7 103,11		
681	Dotations aux amortissements et aux provisions-Charges de fonctionnement courant	7 103,11		
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	6 103,11		
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	1 000,00		
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	1 813 768,31	1 597 209,86	1 597 209,86
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	379 208,34	340 116,31	340 116,31
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	37 807,46		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	37 807,46		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	417 015,80	340 116,31	340 116,31
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	417 015,80	340 116,31	340 116,31
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	2 230 784,11	1 937 326,17	1 937 326,17
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>			
				+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>			
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			1 937 326,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D.F.042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	130 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	130 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	96 133,00	75 633,00	75 633,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 300,00	4 300,00	4 300,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	11 000,00	7 500,00	7 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	65 000,00	58 000,00	58 000,00
70688	Autres prestations de services	500,00	500,00	500,00
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	4 000,00	2 000,00	2 000,00
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles	8 000,00		
70878	par d'autres redevables	3 333,00	3 333,00	3 333,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	1 082 426,00	1 065 512,10	1 065 512,10
73111	Taxes foncières et d'habitation	832 604,00	844 012,10	844 012,10
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	670,00		
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	60 250,00	59 000,00	59 000,00
73211	Attribution de compensation	27 250,00	27 189,00	27 189,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	33 000,00	31 811,00	31 811,00
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	52 118,00		
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	52 118,00		
7328	Autres fiscalités reversées		52 000,00	52 000,00
7336	Droits de place	81 000,00	64 000,00	64 000,00
734	Taxes et participations liées à l'urbanisation et à l'environnement	784,00		
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	45 000,00	46 000,00	46 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	45 000,00	46 000,00	46 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	10 000,00	500,00	500,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	671 514,19	609 700,00	609 700,00
7411	Dotations forfaitaire	202 152,54	142 000,00	142 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	211 106,00	201 000,00	201 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	79 000,00	73 000,00	73 000,00
7473	Départements	7 000,00	5 700,00	5 700,00
74741	Communes membres du GFP	61 000,00	57 000,00	57 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	64 696,00	65 000,00	65 000,00
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	44 559,65	47 000,00	47 000,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés		12 000,00	12 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	107 000,00	107 000,00	107 000,00
752	Revenus des immeubles	65 000,00	60 000,00	60 000,00
756	Excédents reversés par les régies à caractère industriel et commercial	42 000,00	47 000,00	47 000,00
7561	Régies dotées de la seule autonomie financière	42 000,00	47 000,00	47 000,00
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	2 087 073,19	1 907 845,10	1 907 845,10

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	20 427,00	15 000,00	15 000,00
7713	Libéralités reçues		15 000,00	15 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 427,00		
774	Subventions exceptionnelles	4 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	2 107 500,19	1 922 845,10	1 922 845,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	2 107 500,19	1 922 845,10	1 922 845,10
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>			
				+
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>			14 481,07
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			1 937 326,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF-042 = DI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	47 810,00	31 660,00	31 660,00
2031	Frais d'études	23 000,00	20 080,00	20 080,00
2051	Concessions et droits similaires	24 810,00	11 580,00	11 580,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	823 492,83	398 516,91	398 516,91
2111	Terrains nus	5 000,00	12 000,00	12 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	80 000,00	86 200,00	86 200,00
21311	Hôtel de ville	4 000,00		
21312	Bâtiments scolaires	110 000,00	105 024,91	105 024,91
21318	Autres bâtiments publics	192 288,35		
2132	Immeubles de rapport	160 000,00		
2138	Autres constructions		118 400,00	118 400,00
2151	Réseaux de voirie	110 378,00	30 000,00	30 000,00
21534	Réseaux d'électrification	80 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 500,00	13 892,00	13 892,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000,00		
21735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	10 006,48		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	45 320,00	13 000,00	13 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total individualisé en opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	871 302,83	430 176,91	430 176,91
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	299 000,00	255 000,00	255 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	299 000,00	255 000,00	255 000,00
1641	Emprunts en euros	299 000,00	255 000,00	255 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	60 701,00	6 494,33	6 494,33
	<b>Total des dépenses financières</b>	359 701,00	261 494,33	261 494,33
<b>45...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	1 231 003,83	691 671,24	691 671,24

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	1 231 003,83	691 671,24	691 671,24
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>			
				+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>			336 894,26
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			1 028 565,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	200 000,00	200 449,19	200 449,19
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	200 000,00	200 449,19	200 449,19
1321	État et établissements nationaux	50 000,00	112 263,00	112 263,00
1322	Régions	30 000,00	55 113,19	55 113,19
1323	Départements	70 000,00	13 229,00	13 229,00
1328	Autres	50 000,00	19 844,00	19 844,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	345 000,00	310 000,00	310 000,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	345 000,00	310 000,00	310 000,00
1641	Emprunts en euros	345 000,00	310 000,00	310 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	545 000,00	510 449,19	510 449,19
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	749 661,91	154 000,00	154 000,00
10222	F.C.T.V.A.	34 659,83	35 000,00	35 000,00
10223	T.L.E.	20 001,32	19 000,00	19 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	695 000,76	100 000,00	100 000,00
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investissement non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	100 000,00	24 000,00	24 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	849 661,91	178 000,00	178 000,00
<b>45...2.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	1 394 661,91	688 449,19	688 449,19

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2018	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	367 901,60	340 116,31	340 116,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	4 653,54		
28031	Frais d'études	4 653,54		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>372 555,14</b>	<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>
041	Opérations patrimoniales (8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>372 555,14</b>	<b>340 116,31</b>	<b>340 116,31</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>1 767 217,05</b>	<b>1 028 565,50</b>	<b>1 028 565,50</b>
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>			
				+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>			
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>1 028 565,50</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riuel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 172 117,59									
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>					3 172 117,59									
STADE ET ECOLE PRIMAIRE(N *ARC30391)	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	07/01/2018		25/04/2007	155 000,00	F		4,12		euro	A	C		
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *00182P016PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		13/10/2006	360 000,00	V		2,39		euro	A	C		
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*396355015PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		12/03/1999	182 938,82	F		4,75		euro	A	C		
RENOVATION DE L ABBAYE(N *004C8X019PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		27/01/2007	500 000,00	V		3,25		euro	A	C		
DIVERS TRAVAUX INVESTISSEMENT(N *01DUZ8012PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		24/09/2008	150 000,00	F		4,73		euro	A	C		
LOGEMENT 40 AV RAOUL BAYOU(N*1050483)	CAISSE DES DEPOTS	07/01/2018		01/12/2006	43 400,00	F		3,15		euro	A	C		
RENEGOCIATION PRETS FHF(N*MON283426EUR)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/03/2016	580 244,29	F		0,64		euro	A	C		
REFINANCEMENT EMPR MIN218495ERU ET MIS17241EUR(N *MON504061EUR)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/12/2015	565 406,88	F		2,93		euro	T	C		
CONSTRUCTION DU GYMNASSE(N*MIS 172439/002)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/06/2002	69 405,46	C		5,19		euro	A	C		
PRET 345 000€(N*5339912)	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	14/12/2018		25/03/2019	345 000,00	F		1,61		euro	T	C		
INVESTISSEMENT DIVERS(N *MIS172439/001)	DEXIA CLF	07/03/2019		01/06/2002	79 558,05	F		3,69		euro	A	C		
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*MON0581111)	DEXIA CLF	15/04/2019		01/05/2002	141 164,09	V		4,89		euro	A	C		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>Total général</b>					3 172 117,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.  
(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
(5) Taux initial du contrat.  
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.  
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2019										
	Couverture ? O/N  (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2019	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index  (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>											
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				1 507 678,90					262 132,71	27 699,68	
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>				1 507 678,90					262 132,71	27 699,68	
STADE ET ECOLE PRIMAIRE(N *ARC30391)				38 923,81	2,32	F		4,12	12 454,44	1 603,66	
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *00182P016PR)				55 006,10	1,78	V		0,01	26 871,13	7,52	
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*386355015PR)				53 712,04	4,19	F		4,75	9 769,19	2 551,32	
RENOVATION DE L'ABBAYE(N *004C8X019PR)				111 274,69	2,07	V			37 091,56		
DIVERS TRAVAUX INVESTISSEMENT(N *01DUZ8012PR)				50 312,40	3,73	F		4,73	11 720,03	2 379,77	
LOGEMENT 40 AV RAOUL BAYOU(N*1050483)				12 083,18	3,92	F		3,15	2 993,26	229,58	
RENEGOCIATION PRETS FHF(N*MON283426EUR)				426 012,29	7,17	F		0,64	52 070,12	2 726,48	
REFINANCEMENT EMPR MIN218495ERU ET MIS17241EUR(N *MON504061EUR)				351 874,77	4,67	F		2,93	69 985,57	9 676,22	
CONSTRUCTION DU GYMNASE(N*MIS 172439/002)				41 051,17	11,42	F		5,19	2 550,82	2 130,55	
PRET 345 000€(N*5339912)				345 000,00	14,99	F		1,61	20 503,83	5 933,13	
INVESTISSEMENT DIVERS(N *MIS172439/001)				12 306,54	1,42	F		3,69	6 000,85	460,42	
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*MON0581111)				10 121,91	0,33	V		0,19	10 121,91	1,03	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>											
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>											
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>											
<b>Total général</b>				1 507 678,90					262 132,71	27 699,68	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt: F: fixe ; V: variable simple ; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Codi de sortie: indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Structures	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2019 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	261 494,33	I 261 494,33
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	255 000,00	255 000,00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	255 000,00	255 000,00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	6 494,33	6 494,33
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	6 494,33	6 494,33

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	261 494,33		336 894,26	598 388,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	418 116,31	418 116,31
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	54 000,00	54 000,00
10222	F.C.T.V.A.	35 000,00	35 000,00
10223	T.L.E.	19 000,00	19 000,00
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	364 116,31	364 116,31
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. dépréciation immobilisations		
39	Prov. dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréciation comptes de tiers		
59	Prov. dépréciation comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 000,00	24 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	340 116,31	340 116,31

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	418 116,31			100 000,00	518 116,31

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	598 388,59
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	518 116,31
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>	-80 272,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
<b>TOTAL GENERAL</b>								



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	-----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>Fonctionnement</b>					
6574	Association		Les amis de notre Dame de Nazareth	Pers. droit privé : Associations	300,00
6574	Association		Festiaignan	Pers. droit privé : Associations	3 000,00
6574	Etablissement public		Ecole élémentaire Jean Moulin	Pers. droit public : Etat	1 940,00
6574	Association		Amicale des donateurs de sang	Pers. droit privé : Associations	90,00
6574	Association		Foyer rural de Saint Chinian	Pers. droit privé : Associations	2 000,00
6574	Association		Institut Ancienne Abbaye St Chinian	Pers. droit privé : Associations	20 000,00
6574	Association		La Gaule Saint Chinianaïse	Pers. droit privé : Associations	400,00
6574	Association		Richesse du St Chinianaïse	Pers. droit privé : Associations	3 200,00
6574	Association		Le souvenir Français	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574	Association		La tour du rocher	Pers. droit privé : Associations	90,00
6574	Association		Combattans prisonniers de guerre et CATM Hérault	Pers. droit privé : Associations	250,00
6574	Association		Savate Boxing Club	Pers. droit privé : Associations	250,00
6574	Association		Vélo Club	Pers. droit privé : Associations	500,00
6574	Association		Un fil a la patch	Pers. droit privé : Associations	190,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>
<b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
----------	--	------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

<p>Présenté par , A le ,</p> <p>Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session . A , le</p> <p>Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le</p>	<p>Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés</p> <p>VOTES : Pour           Contre           Abstentions</p> <p>Date de convocation :</p> <p style="text-align: right;">Les membres</p> <p style="text-align: right;">A , le</p>
---	---